



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2025-020 BIS**

EN DATE DU : **11 MARS 2025**

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 "BUDGET PRINCIPAL"

RETIRE ET REMPLACE-ERREUR MATERIELLE

L'an deux mille vingt cinq, le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Moutier-Malcard, selon convocation le 04/03/2025, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Pierre GUYOT a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (24) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (1) : Monsieur

Jean-Claude AUROUSSEAU donne pouvoir à Florence ROUSSILLAT.

EXCUSÉ (1) : Monsieur

MOREAU Adrien

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	24	25	25	25	0

Le Conseil Communautaire sous la présidence de M.GENEVOIS Jean-François, 1^{er} Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par M. Guy MARSALEIX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		1 036 339,68		626 066,95		1 712 456,63
Opérations de l'exercice	3 517 799,03	3 779 465,63	660 349,60	462 401,66	4 178 148,63	4 241 867,19
TOTAUX	3 517 799,03	4 865 845,31	660 349,60	1 088 468,61	4 178 148,63	5 954 313,82
Résultats de clôture		1 348 046,28		428 119,01		1 776 165,29
Restes à réaliser			438 942,11	355 359,95	438 942,11	355 359,95
TOTAUX CUMULES	3 517 799,03	4 865 845,31	1 099 291,61	1 443 828,46	4 617 090,64	6 309 673,77
Résultats définitifs		1 348 046,28		344 536,65		1 692 583,13

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents**

**Pour Extrait Conforme
Le 1^{er} Vice-Président,**

Jean-François GENEVOIS

**Le secrétaire de séance
Pierre GUYOT**

